

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Dénomination du produit: Désinfectant gel pour les mains à 80% d'alcool (Sans parfum)
Numéro FDS: L-179
Identifiant du produit: 53-K 221 (118 mL), 53-K 222 (350 mL), 53-K 224 (946 mL), 53-K 225 (3.78 L)
Date de Révision: août 26, 2020 **Date d'impression:** déc. 16, 2021
Version: 1.0 **Remplace la date:** N.A.
Nom du fabricant: Canada - Walter Surface Technologies Inc.
Adresse: 5977 Trans Canada Highway West Pointe-Claire, QC, CA, H9R 1C1
N° de téléphone en cas d'urgence: INFOTRAC® 1-800-535-5053. International call collect: 1-352-323-3500 24 hours/day, 7 days/week.
Numéro d'information: +1 (888) 592-5837
Fax:
Produit / utilisations recommandées:

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - Catégorie 2

Pictogrammes



Mention d'avertissement

danger

Mentions de danger - Physique

H225 - Liquide et vapeurs hautement inflammables

Conseils de prudence - Général

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Conseils de prudence - Intervention

P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone, de la mousse antialcool, de l'eau pulvérisée ou de la poudre chimique pour l'extinction.

Conseils de prudence - Entreposage

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/nationale/internationale.

Dangers non classés ailleurs (Physiques et Santé)

Aucune donnée disponible

Toute toxicité aiguë de 2.17% du mélange est inconnue

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0000064-17-5	ALCOOL ÉTHYLIQUE	60.00% - 80.00%

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Éliminer toutes les sources d'inflammation, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Consulter un médecin en cas de malaise ou d'inquiétude.

Contact oculaire

En cas d'irritation, rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher en utilisant un savon doux pendant 5 minutes ou jusqu'à élimination du produit. Garder les vêtements contaminés sous l'eau et laver avant de réutiliser ou jeter.

Ingestion

En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche. En cas de malaise ou de doute : Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Signes/symptômes de surexposition Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : douleur, larmolement, rougeur Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : do

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur : agents chimiques secs, mousse, dioxyde de carbone, vaporisation d'eau ou mousse anti-alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

En cas d'incendie, les produits de décomposition dangereux peuvent inclure les oxydes de carbone. Un incendie produira des gaz irritants. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs se diffusent au ras du sol et s'accumulent dans les zones en contrebas ou les espaces confinés (égouts, sous-sols, réservoirs). Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie. Peut former un mélange d'air/vapeur inflammable dans des contenants ou des réservoirs fermés.

Techniques de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate).

Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.

Évacuer et isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé.

Restez en montée et/ou en amont.

Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer.

Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales

Avertir les autorités en cas de survenue ou de possibilité d'une exposition publique ou dans l'environnement.

Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, voies navigables, sol ou air).

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité.

Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Éliminer les matériaux contaminés conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants. Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé. Aérer la zone une fois le nettoyage terminé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Écarter les conteneurs de la zone de déversement.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

ÉLIMINER toutes sources d'allumage (ne pas fumer et pas de fusée éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Laver les mains après utilisations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation.

Exigences d'entreposage

Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, la lumière directe du soleil et d'agents oxydants forts. Conserver dans des contenants approuvés et protéger contre les dommages physiques. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés soigneusement pour éviter les fuites. Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Il convient de respecter les normes OSHA et les codes de prévention des incendies appropriés en cas de stockage à l'intérieur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, dissiper l'électricité statique pendant le transfert par la mise à terre et par la liaison équipotentielle des récipients et équipements avant de transférer le matériel. Utiliser un système de ventilation, des équipements anti-déflagrants approuvés et des systèmes électriques de sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'ingénierie appropriés

N'est pas applicable.

Nom Chimique	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH Carcinogen	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations	OSHA TWA (mg/m3)
ALCOOL ÉTHYLIQUE				1000	A3	URT irr	A3	1900

Nom Chimique	OSHA TWA (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA Carcinogen	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	OSHA Skin designation	CAN_ONtmg	CAN_ONtppm
ALCOOL ÉTHYLIQUE	1000				1			

Nom Chimique	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH Carcinogen
ALCOOL ÉTHYLIQUE				1900	1000		

A3 - Cancérogène confirmé pour les animaux et pertinence inconnue pour les humains, irr - Irritation, URT - Voies respiratoires supérieures

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient CAN_ONtmg, CAN_ONtppm, ACGIH TWA (mg/m3), ACGIH TLV Basis importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 1%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité 0.9 - 1.0 g/ml

Densité N/A

% COV 80%

Densité COV N/A

Apparence Liquide visqueux

Seuil de l'odeur N/A

Description de l'odeur Légère odeur d'alcool

pH 6-8

Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
INFLAMMABILITÉ	Flash point below 73°F/23°C
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	N/A
Viscosité	600 - 1500 cP
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	<0 °C
Point de Fusion	<0 °C
Point d'ébullition bas	78.00000 °C
Point d'ébullition élevé	78.50000 °C
Température d'auto-inflammation	363.00000 °C
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient eau / huile	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
Point de décomposition	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Conditions à éviter

Éviter toutes les sources d'inflammation possibles, la chaleur, les étincelles, les flammes, l'accumulation d'électricité statique et tout contact avec des matières incompatibles.

Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Ne se produira pas.

Matériaux incompatibles

Bases fortes, acides et agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

000064-17-5 Alcool éthylique

L'exposition peut causer une irritation du nez, de la gorge et les poumons.

Risque d'aspiration

Pas de données disponibles.

Carcinogénicité

Pas de données disponibles.

Mutagénicité des cellules germinales

Pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction

0000064-17-5 Alcool éthylique

Peut endommager le fœtus en développement.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Pas de données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Signes/symptômes de surexposition : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : douleur ou irritation, larmoiement, rougeur.

Corrosion/Irritation cutanée

Signes/symptômes de surexposition : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : douleur ou irritation, larmoiement, rougeur.

0000064-17-5 Alcool éthylique

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer un assèchement et des gerçures de la peau avec des rougeurs, des rougeurs et démangeaison.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

0000064-17-5 Alcool éthylique

Peut affecter le système nerveux central, et les reins. L'ingestion chronique d'éthanol peut provoquer une cirrhose du foie.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

0000064-17-5 Alcool éthylique

L'exposition peut provoquer des maux de tête, de la somnolence, des nausées, des vomissements et une perte de conscience. Cela peut également affecter la concentration et la vision.

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

0000064-17-5 Alcool éthylique

La substance peut être absorbée dans le corps par inhalation de ses vapeurs et par ingestion.

Effets potentiels sur la santé - divers

0000064-17-5 Alcool éthylique

Les conditions médicales suivantes peuvent être aggravées par l'exposition : maladie du foie. Des tests sur certains animaux de laboratoire indiquent que ce composé peut avoir des effets embryotoxiques. Des tests sur des animaux ont démontré une toxicité reproductive. L'ingestion peut provoquer une des conditions suivantes : stupeur (dépression du système nerveux central), irritation gastro-intestinale. Si absorbé par la peau, peut être : nuisibles.

0000064-17-5 Alcool éthylique

CL50 (souris): Environ 21000 ppm (exposition de 4 heures); citée comme étant 39 g / m3 (exposition de 4 heures) (1, non confirmée)

DL50 (orale, rat): 7060 mg / kg (41); 10600 mg / kg (41); 13660 mg / kg (37)

DL50 (orale, souris): 3450 mg / kg (1, non confirmée) DL50 (orale, cochon d'Inde): 5560 mg / kg (37)

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

0000064-17-5 Alcool éthylique

S gairdneri: 13.0g/l (96 heures CL50) Nauplii : 858 g/l (48 heures CE50) Ceriodaphnia dubia : 9.6mg/l (10 jour NOEC) Poisson d'eau douce 250mg/l (NOEC) Référence: Dossier d'enregistrement REACH.

Persistence et dégradabilité

0000064-17-5 Alcool éthylique

Facilement biodégradable. Demi-vie dans l'air = 38 heures.

Potentiel de bioaccumulation

0000064-17-5 Alcool éthylique

La substance a un bas potentiel de bioaccumulation (log Kow3),

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être conforme aux lois nationales, régionales et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) Informations relatives au transport

	Informations de l'IATA	Informations IMDG	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations Canada TDG
Numéro ONU:	UN1993	UN1993	UN1993	UN1993
Désignation officielle de transport:	Liquide inflammable, n.s.a. (Alcool éthylique)	Liquide inflammable, n.s.a. (Alcool éthylique)	Liquide inflammable, n.s.a. (Alcool éthylique)	Liquide inflammable, n.s.a. (Alcool éthylique)
Classe de danger:				3
Classe de danger:	3	3	3	
Groupe d'emballage:	II	II	II	II
Danger d'inhalation toxique:	NA	NA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Note / Disposition special:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant Marin:	NA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Substance dangereuse (RQ):			Aucune donnée disponible	

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste réglementaire
0000064-17-5	ALCOOL ÉTHYLIQUE	60.00% - 80.00%	Canada_NPRI,DSL,SARA312,TSCA, MX_LAAR_Segundo - LISTADO DE ACTIVIDADES ALTAMENTE RIESGOSAS Segundo

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient être importants, en cas de présence à une concentration inférieure à 1%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

Product does not contain any chemicals listed under California Proposition 65

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANspmm - Limite

Canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

Version 1.0:

Date de Révision: août 26, 2020

First Edition.; First Edition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.